Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 25980

Intitulé

MASTER: MASTER Mention Design

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2 QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes, 300 Spécialites plurivalentes des services, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivants :

- Concept, Design, Usages et Modes de vie (CoDUM)
- Création recherche et innovation en couleur et matière (CRIC)
- Création recherche et innovation en design sensoriel et alimentaire (CRIS)
- Design d'espace, couleur, lumière (DECLE)
- Design graphique, communication et édition (DGCE)
- Design Transdisciplinaire, Cultures et Territoires
- Motion design, cinéma d'animation (MoDCA)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Conception et réalisation de nouveaux produits, services et usages
- Élaboration de nouveaux modes de conception et process
- Mise en place d'une veille matériaux, couleurs et formes
- Modélisation 2D-3D, programmation et scénarisation de projets
- Expérimentation, prototypages et maquettes
- Application des méthodes interdisciplinaires (du cycle de vie à la promotion et valorisation)
- Innovation technologique et non technologique
- Approche artistique, technique, prospective et sociocritique dans les domaines du design
 - Analyser les nouveaux usages
- Organiser les données et identifier des pistes de recherche à approfondir
- Mettre en place des expérimentations, des pratiques d'ateliers, des pratiques exploratoires et expérientielles seul ou en petit groupe
- Proposer de nouveaux process, matériaux, colorations, etc.
- Contextualiser la demande et aider à la formulation du besoin
- Rechercher, mettre au point et construire un avant-projet
- Aider au choix de la piste de l'avant-projet
- Construire des hypothèses et dégager une piste prioritaire en fonction du besoin identifié
- Expérimenter et incarner des projections
- Programmer et scénariser un projet
- Rédiger un cahier des charges sur-mesure
- Aider à l'identification des expertises à mobiliser pour mener à bien le projet
- Transmettre des spécifications techniques aux équipes impliquées
- Décliner des orientations auprès des équipes (design, etc.)
- Garantir la bonne réalisation du projet (qualité du livrable, échéances, budget) selon le cahier des charges
- Promouvoir le projet et faciliter la communication entre les services impliqués
- Analyser des cahiers des charges et des données d'expérimentation et d'essai
- Formaliser la conceptualisation à l'aide de planches concepts puis la représentation physique (esquisses, etc.)
- Observer de façon critique la réalisation et ajuster la démarche au besoin
- Analyser le projet en situation et étudier le cycle de vie des usages et des réalisations
- Actualiser ses connaissances par une veille sur les dimensions technologique, sociologique, économique, plastique et culturelle
- Piloter et coordonner des intervenants internes/externes
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une

situation complexe afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Rédiger des cahiers des charges, des bilans, des rapports et des synthèses
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Évaluer et s'auto-évaluer dans une démarche qualité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

A Agriculture, sylviculture et pêche

C Industrie manufacturière

F Construction

G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles

H Transports et entreposage

I Hébergement et restauration

J Information et communication

M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

P Enseignement

Q Santé humaine et action sociale

R Arts, spectacles et activités récréatives

S Autres activités de services

T Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre

U Activités extraterritoriales

Designer d'espace ; concepteur lumière ; designer graphique et édition ; motion designer ; concepteur en cinéma d'animation ; designer de produit ; designer industriel ; designer de service ; designer sensoriel ; designer alimentaire ; designer management ; architecte d'intérieur ; scénographe ; coloriste ; plasticien-designer ; modélisateur 3d

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805: Stylisme

H1201: Expertise technique couleur en industrie

H1204: Design industriel

E1104 : Conception de contenus multimédias

 $\underline{\textbf{F1102}}: \textbf{Conception - aménagement d'espaces intérieurs}$

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications :	
- Co-diplomation avec l'ISAM (Institut Supérieur des Arts et Métiers)	
de Gabes en Tunisie	
- Double-diplomation avec l'École Eina de Barcelone, Espagne	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002 Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques:

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5 418.kjsp?rh=services

Autres sources d'information :

http://univ-tlse2.fr

http://w3.iup-arts-appliques.univ-tlse2.fr

http://designetartsappliques.fr

Lieu(x) de certification :

du 25 mars 2014.

Université Toulouse - Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Montauban ; Toulouse ; Barcelone, Espagne ; Gabès, Tunisie

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, les parcours « Création recherche et innovation en couleur et matière (CRIC) » ; « Design d'espace, couleur, lumière (DECLE) » ; « Design graphique, communication et édition (DGCE) » ; « Motion design, cinéma d'animation (MoDCA) » ; étaient enregistrés sous la Mention « Arts plastiques - Arts appliquées » Spécialité « Arts appliquées : couleur, image, design ».

Jusqu'en 2015, le parcours « Transdisciplinarité, cultures et territoires » était enregistré sous la Mention « Arts plastiques - Arts appliquées » Spécialité « Design transdisciplinaire : culture et territoire ».

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II – Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse – Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse – II en date